

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 2026-050

Le quatorze septembre deux mille vingt-six

Le Conseil Municipal de la Commune de LIMAS, dûment convoqué, s'est réuni à 19 heures en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pascal GIRIN, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2026

PRESENTS : M. GIRIN, Mme LAFORET, M. BRAYER, Mme GIRAUD, M. JOMAIN, Mme DECK, M. JACQUES, Mme PETOZZI, M. MAS, Mme RIVET, Mme LACHIZE, M. MAIO, Mme AUCAGNE, M. JOTHIE, Mme SELLEM, M. CIMETIERE, Mme JOMARD, M. SEGARD, M. FINE, Mme GRONDIN, M. LABAEYE, M. BOUVANT, Mme PARIOT, M. TROUVÉ

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. WADBLED (au profit de M. GIRIN) ; Mme CHABERT (au profit de Mme LAFORET) ; Mme DURON (au profit de Mme GRONDIN),

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LACHIZE

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 24

Pouvoirs : 3

Objet : Régularisation foncière parcelles collèges Jacques Chirac et Maurice Utrillo

Vu la délibération du 22 janvier 2024 approuvant la mise à disposition de terrains municipaux dans la cadre de la construction du collège Jacques Chirac et de la restructuration du collège Maurice Utrillo ;

Vu que lesdits travaux sont à présents achevés et qu'il y a lieu de régularisation le dossier sur le plan foncier,

Vu le bornage contradictoire réalisé en mars 2026,

Vu le code général des collectivités territoriales, dans ses 1^{re} et 3^e parties ;

Vu le rapport de monsieur le Maire proposant, dans le cadre des régularisations foncières du nouveau collège Jacques Chirac situé à Limas, un échange de parcelles sans soulte avec celles de la Commune de Limas selon les modalités suivantes :

- de la Commune de Limas au profit du Département du Rhône : AB 407, AB 409, AB 419, AB 421, AB 422, AB 424, AB 426 d'une surface totale de 12 595 m²,
- du Département du Rhône au profit de la Commune de Limas : AB 399, AB 405, AB 412, AB 414, AB 415, AB 416, d'une surface totale de 462 m² ;

Vu les avis n° 307869901 et n° 307897732 du 2 juin 2026 du pôle l'évaluation domaniale de la Direction régionale des finances publiques ;

Vu la valeur vénale de ces cessions, soit 630 000 € pour les 12 595 m² cédés par la commune de Limas au département du Rhône et 23 000 € pour les 462 m² cédés par le département du Rhône à la commune de Limas

1° - Approuve l'échange sans soulte, à Limas, des parcelles du domaine public, sans désaffectation ni déclassement préalable, en application de l'article L3112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, les conditions juridiques étant toutes réunies :

- de la Commune de Limas au profit du Département du Rhône : AB 407, AB 409, AB 419, AB 421, AB 422, AB 424, AB 426 d'une surface totale de 12 595 m²,
- du Département du Rhône au profit de la Commune de Limas : AB 399, AB 405, AB 412, AB 414, AB 415, AB 416, d'une surface totale de 462 m² ;

2° - Approuve l'intégration des parcelles acquises par la commune de Limas dans le domaine public communal ;

3° - Approuve malgré la différence de valeur, compte tenu de l'intérêt général du projet, que le présent échange est fait sans soulte ni retour de part de d'autre ;

4° - Autorise monsieur le Maire à signer les actes authentiques correspondant et tout document afférent

5°- Autorise monsieur le Maire à effectuer toutes les opérations et à passer toutes les écritures comptables correspondantes à la présente délibération.

Pièce jointe : plan de bornage

Pour extrait conforme
Pascal GIRIN, Maire



Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le

ID : 069-216901157-20260914-20260050-DE

Berger Levrault	SS	69	59
PLAN	AN		
INDICE			



Agence de Lyon
7 rue de la Moselle
69008 LYON
Tél : 04.37.90.75.63
Mél : lyon@groupe-atgt.com
Ordre des Géomètres Experts n° d'insc. 1988D100001

ATGT
Géomètre-Expert

PLAN DE DIVISION
Application du DMPC n°1308
Cadastrée AB n°396 à 433

RHÔNE
LIMAS
Collèges Maurice Utrillo et Jacques Chirac

Parcelles à Surface		Surface
Avant Div.	Après Div.	
Propriétaire Public	Propriétaire Public	Cadastrée à 04 ca
Propriétaire Public	Propriétaire Public	Cadastrée à 01 ca
AB 229	AB 396	0 a 08 ca
	AB 397	0 a 40 ca
	AB 398	24 a 77 ca
	AB 399	0 a 03 ca
	AB 400	0 a 13 ca
	AB 401	0 a 13 ca
	AB 402	0 a 13 ca
	AB 403	0 a 03 ca
	AB 404	56 a 18 ca
	AB 405	0 a 01 ca
	AB 406	0 a 02 ca
	AB 407	0 a 01 ca
	AB 408	0 a 05 ca
	AB 409	8 a 40 ca
	AB 410	4 a 16 ca
	AB 411	0 a 15 ca
	AB 412	0 a 03 ca
	AB 413	0 a 01 ca
	AB 414	0 a 11 ca
	AB 415	0 a 73 ca
	AB 416	3 a 34 ca
	AB 417	2 ha 68 a 50 ca
	AB 418	6 a 30 ca
	AB 419	1 a 04 ca
	AB 420	17 a 09 ca
	AB 421	10 m² (0)
	AB 422	7 a 40 ca
	AB 423	1 a 04 ca
	AB 424	1 ha 06 a 97 ca
	AB 425	37 a 63 ca
	AB 426	0 a 03 ca
	AB 427	0 a 08 ca
	AB 428	0 a 03 ca
	AB 429	0 a 15 ca
	AB 430	0 a 05 ca
	AB 431	0 a 04 ca
	AB 432	3 a 69 ca
	AB 433	0 a 06 ca
Surfaces Totales :		5 ha 31 a 7 ca